

Bonjour Bruno,

Beaucoup d'éléments d'actualité sur ce **Blog** : OR GRIS : *Seniors acteurs des territoires, dans une société pour tous les âges* (<http://www.or-gris.org/>)

De nombreuses rubriques dont : Habitat - accueil - hébergement (130 articles) et entre autres

- un projet concernant des personnes vieillissantes : <http://toitmoins.fr/le-dossier-complet-du-projet/>
- le partage d'appartements entre seniors : http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/08/11/la-colocation-seduit-de-plus-en-plus-les-seniors_1227525_3224.html
- une colocation particulière à Lyon : <http://tempsreel.nouvelobs.com/immobilier/neuf/20120605.OBS4259/un-nouveau-concept-d-habitat-partage-appelle-bi-home.html>
- et encore : <http://www.lagord2014.com/les-habitats-alternatifs-seniors>
- un habitat intergénérationnel en Savoie http://www.senioractu.com/Savoie-une-premiere-residence-intergenerationnelle-a-Bassens_a16457.html?preaction=nl&id=16271181&idnl=148619&
- un documentaire "Cohabiter à mon âge" <http://www.or-gris.org/article-cohabiter-a-mon-age-un-documentaire-de-remy-batteault-114708926.html>
- sur le béguinage : <http://www.or-gris.org/article-logement-pour-les-seniors-le-beguinage-pour-mieux-vieillir-ensemble-nord-pas-de-calais-59-114195795.html>
- etc.

A propos des babayagas :

http://www.passerelleco.info/article.php?id_article=1838

<http://www.onpassealacte.fr/initiative.les-babayagas-maison-de-retraite-autogeree.personnes-agees-intergenerationnel.653568.html>

Sur <https://www.habitat-participation.be/rapport/PUBLICATION%202003/Habitat%20senior%20et%20ecoconstruction.pdf>

Visites d'habitats seniors en écoconstruction

Visites de Pelgromhof aux Pays Bas et de Vigs Ängar en Suède

L'augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans dans les décennies à venir (en 2010 on comptera deux fois plus de personnes âgées qu'en 1960) pose à l'Europe de nouveaux défis notamment en matière de politiques de santé et du logement. Actuellement la population hollandaise est composée de 14% de personnes de plus

de 65 ans (17% pour la Belgique). La Suède est le deuxième pays d'Europe (après l'Italie) qui a le plus fort pourcentage de personnes âgées : 17,8% de la population suédoise a plus de 65 ans (5,1% de + de 80 ans). En 1998 il y avait 908 Suédois de plus de 100 ans.

Les personnes âgées vivent des problèmes de solitude et d'insécurité et ont besoin que des réponses soient apportées à leur demande. Elles souhaitent pouvoir maintenir des liens sociaux significatifs (la famille ne pouvant pas couvrir tous ces besoins) et une vie sociale active dans un environnement adéquat (la vie en centre ville est davantage choisie que la vie en milieu rural).

Santé - activités

L'utilisation d'un système de chauffage par rayonnement à partir du sol contribue à réduire les mouvements d'air qui transportent des particules de poussière pouvant irriter les personnes qui souffrent d'asthme et d'autres problèmes respiratoires. De plus, ce système de chauffage distribue la chaleur de façon plus uniforme dans l'espace, offrant ainsi un niveau de confort convenable à une température de l'air inférieure (ceci étant aussi plus sain).

Le centre communautaire offre aux résidents de nombreuses possibilités de formation personnelle dans le domaine des arts, des sports et du bénévolat, ainsi que d'autres activités.

Le centre communautaire comprend une cuisine, une salle à manger, une bibliothèque, un amphithéâtre, des salles de réunion et d'activités, un garage de stationnement.

Public prioritaire

Personnes de plus de 50 ans, autonomes ou nécessitant des soins (elles habitent alors dans le noyau protégé). Les logements mis en location le sont durant toute la durée de vie de ces personnes.

L'accent est mis sur les besoins de convivialité, de sécurité, d'accessibilité et d'adaptabilité du milieu résidentiel.

Aux Pays-Bas, depuis les années 80, une politique de substitution s'est développée afin d'éviter le plus possible l'hébergement en institution. Les services d'aides au maintien à domicile ont donc été développés et on a encouragé les expérimentations

Des initiatives spécifiques ont été initiées pour apporter des réponses aux besoins de ce public comme, par exemple, le Persoonsgebonden budget

²

. Budget qui permet à l'utilisateur de choisir lui-même le type d'assistance, le prestataire de service, d'organiser son transport, ...

Selon **des statistiques** plus globales que

nous avons recueillies en Europe, 60% des 65 à 79 ans vivent encore en couple, pourcentage qui chute après 80 ans : seulement 26% des personnes âgées vivent encore en couple. Ceci peut également avoir des conséquences sur les politiques de logement pour personnes âgées qui doivent prendre en compte les tranches d'âge de

ces personnes.

Signalons encore qu'aux Pays Bas, les offres de logement pour personnes vieillissantes s'adressent à celles-ci dès 50 ans; les conjoints même plus jeunes sont autorisés à en profiter. Ce qu'on entend par « personnes âgées » ainsi que les mesures prises (en matière de logement et dans d'autres matières) est dès lors assez variable d'un pays à l'autre.